



Comité Régional Occitanie

ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS – HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE

COMPTE RENDU REUNION COMITE DIRECTEUR

Samedi 14 mars 2026 à Toulouse Cépière (locaux CD31)

Présent-e-s :

Francis RICARD, Président

Raymond LE MANACH, Trésorier

Christian GRAMOND, Secrétaire Général

09 : David SOUQUE

11 : Jean-Marie CHEVASSU

12 : Gilles ENJALBERT – Marc NOGARET, vice-Président

32 : Claude SARRAU

46 : Sandrine BAGINSKI – Marielle BEX-GRAMOND, secrétaire adjointe

65 : Marie-Luce LACASSIE, vice-présidente déléguée

66 : Claudine CHOPIN, Jean-Jacques VIDAL

81 : Marc FABRE

82 : Franck CLEMENT

Angelo RADIGUE, CTFR

Charles LOPES D'ANDRADE, aide trésorerie (coopté)

Excusés :

30 : Alain DONNADIEU

34 : Louidgi CARO, vice-président délégué

48 : Ludovic DURAND

66 : Jean-Jacques VIDAL

Présents le matin pour assister au CoDir :

Corentin DUTERME, CTFN et Florian ROUSSEAU, superviseur fédéral des CTFR

Début de la réunion à 10h00

1. Mot d'accueil du Président du CD31, Raymond LE MANACH

Raymond est très heureux de présenter les nouveaux locaux du CD31. Accueil convivial et gourmand pour les membres du Comité Directeur.

Présentation de l'ordre du jour par Francis Ricard, Président du CRO

Francis explique que depuis janvier, différents points se sont rajoutés et nécessitaient un Comité Directeur supplémentaire. Il précise que l'ordre ne sera pas suivi en raison de la présence des membres fédéraux uniquement sur la matinée. Donc les points de la Commission des Jeunes seront donc abordés avant ceux de la Commission sportive.

2. CR du CoDir de Narbonne le 06/12 : approuvé sans remarque, à l'unanimité.

3. Point sur les licences (annexe 1 tableau) :

Bilan au 28 février 2026 : 57 011 licences (56 456 en 2025) et 4 886 mutations

Remarque : appel de redevance du règlement des licences – date limite 15/03

4. Situation financière :

Les ordres de mission permanents pour les 4 ans ont été distribués servant de preuves en cas de contrôle pour les impôts si on utilise notre véhicule personnel (dons aux œuvres)

On a récupéré tous les frais à payer pour l'AG de Narbonne.

Reste à encaisser les engagements du CRC de la Lozère qui va régler.

Dans le cadre des virements pour les formations, il serait très utile que les trésoriers de chaque CD fassent un mail en fournissant un tableau du listing des personnes formées avec les informations les concernant (nom, prénom, recyclage, formation initiale, etc...) + la feuille de présence du jour de formation pour justifier auprès du cabinet comptable.

Dans le cadre de ce mail adressé au CRO, il sera nécessaire que Raymond Le Manach, trésorier du CRO et Angelo Radigue, CTFR, soient en copie.

Il est demandé le justificatif de rétrocession de la FFPJP en fin d'année pour chaque CD au trésorier du CRO.

Le CRO a acheté un enregistreur vocal numérique pour la Commission de Discipline.

Francis Ricard, Raymond Le Manach et Charles Lopes d'Andrade ont pour projet la conception de fiches par actions pour voir si nous sommes en conformité avec ce que nous avons prévu dans le budget de l'année et ça aide la Commission des Finances à préparer le compte de résultats et le prévisionnel ;

Par exemple, pour l'AG à Narbonne, la fiche permettrait de voir toutes les dépenses et les recettes dans le détail. Dans ce cas, le CRO serait en mesure d'avoir une idée précise sur cette réalisation.

Il faudrait la même chose pour chaque réunion de la Commission de Discipline.

Idem pour les championnats régionaux et pour les championnats de France.

Ces fiches nous permettront d'avoir une meilleure lisibilité puisqu'il n'y a pas de comptabilité analytique.

Les tableaux de répartition des prises en charge financière du CRO sont mis à jour en raison des décisions de Narbonne. Ils devront être renvoyés à tous les membres du CRO et aux CD. La note de frais, également mise à jour sera envoyée en plus aux membres des Commissions.

La note de frais de la Commission de Discipline et celle des témoins ne changent pas.

5. Point de la Commission Jeunes

Le règlement intérieur du CRE a été validé à l'unanimité en amont de ce CoDir.

- Bilan 1er stage CRE :

Compte-rendu très précis d'Angelo Radigue sur la 1ère journée du CRE. Dès finalisation de la partie financière, Angelo fournira le document.

36 jeunes présents et 3 absents (un des absents remplacé par un jeune du Gard) sur 38 convoqués

Encadrement : 9 éducateurs permanents dont une féminine et 4 sur le lieu de pratique.

Hébergement : maison familiale rurale de Vézénobres situé à 30 minutes avec self

Lieu de pratique : boulodrome couvert et chauffé Les Salles du Gardon (CD30) + une salle adjacente pour l'encadrement.

Restauration : Angelo demande d'une prise en charge forfaitaire pour le soir de l'arrivée.

Le samedi matin petit déjeuner était prévu. Pour les midi, un club a été mandaté pour l'organisation des repas.

Le repas du samedi soir et le petit déjeuner du dimanche matin ont été gérés par un traiteur.

Programme du stage : vendredi accueil des jeunes. Samedi matin : briefing, échauffement, 1ere partie notée en tripléte. Samedi après-midi : marche digestive, briefing, 4 rotations de parties et d'ateliers notés à partir de 14h. Dimanche matin, 2 rotations supplémentaires et débriefing entre éducateurs.

Discipline : respectée dans l'ensemble.

Budget : le budget prévisionnel était de 7125 €, les dépenses devraient atteindre 5000 € environ, non finalisé à ce jour.

Bilan sportif : timing respecté, satisfaisant pour les minimes et juniors, les cadets sont en deçà des attentes. Ce stage a permis d'avoir un aperçu de la valeur des jeunes qui seront suivis au niveau des championnats, des compétitions et des nationaux. La sélection sera faite à partir de l'ensemble de ces données.

Très bonne gestion du timing et de l'organisation des parties.

Une charte de bonne conduite ont été signées par les joueurs. Les éducateurs ont également signé une charte reprenant leurs droits et leurs devoirs.

IMPORTANT, une journée de préparation mentale sera prévue pour les qualifiés au championnat de France et pour leurs éducateurs.

- Commission des jeunes : responsables ETD

Remplacement dans le CD 34 de Pascal Viala par Éric Martin.

Remplacement dans le CD 81 de Xavier Linarès par Jérémy Fernandes qui a démissionné 2 jours après.

- Point sur les validations des écoles de pétanque et des ententes.

Critères : il faut qu'il y ait à minima une école de pétanque dans les ententes ; les critères géographiques n'ont pas été pris en compte.

Pour participer au championnat des clubs, soit avoir un nombre suffisant de jeunes du même club, soit être sous la structure d'une entente de clubs où il doit y avoir obligatoirement une école de pétanque.

Les ententes sans école de pétanque ont été refusées.

Les demandes d'ententes seront acceptées jusqu'au 30 avril à condition que les CDCJ ne soient pas joués.

- Equipement sportif des jeunes du CRE

Un équipement spécifique a été choisi et sera porté dans le cadre du CRE ainsi qu'au Trophée des Pépites. Ces équipements seront commandés par Marc et Angelo à LATEAM SPORT.

Ces vêtements seront utilisés lors des concours nationaux.

Un budget est prévu à cet effet.

- La charte des éducateurs du CRE sera révisée.

- Remarques de Florian Rousseau superviseur des CTRF

Florian salue la mise en place d'une commission d'éthique.

Florian relate le fait de 2 journées de travail constructives avec Corentin, Angelo et Francis.

Il souligne les très bon début d'Angelo.

Pause Repas à 12h – Reprise 14h15

6. Exposé de la situation du CD81

Suite au passage en commission de discipline départementale du Tarn, un joueur Tarnais a été condamné.

Ce joueur a fait appel auprès de la commission de discipline régionale qui a révoqué la décision de première instance.

Quelque jours après une lettre de démission collective des membres de chaque commission régionale parvient au CRO.

Quelque temps plus tard, après contact du CRO pour visiter le site de Blaye les Mines, le CD81 annonce se désister de l'organisation du championnat d'Occitanie tripléte jeune et de tir de précision qu'il avait préalablement demandé.

Alain Jullia, président du CD81, a été invité à notre CoDir de l'après-midi pour venir exposer les difficultés, s'il en est, de son Comité. Il nous a informé de son impossibilité de venir, tout en nous retournant l'invitation.

7. Point sur le sportif

- En remplacement de Blaye les Mines pour les championnats de tir de précision junior et triplète jeune, le CD32 a été sollicité pour recevoir à Auch en parallèle du championnat senior.

Au vu des délais et de la charge de travail, le CD32 n'est pas en capacité de suppléer le Comité du CD81.

David Souque propose de voir avec Bruno Picazo, Président du CD09, pour trouver un site ayant la capacité de recevoir ces épreuves. [\[dernière minute : ces championnats auront lieu à St Girons\]](#)

- Tableau de répartition des organisations des championnats régionaux corrigé. (Annexe2)

- Expérimentation

Afin de pallier aux arrangements entre clubs, un nouveau barème des points du classement des compétitions sera mis en place avec l'accord de la FFPJP, à titre expérimental pour 1 an. (Annexe3- RI principes généraux)

Décision : l'expérimentation est validée par les membres du CRO.

Ces nouveaux barèmes seront utilisés par 12 comités qui ont donné leur accord et bien entendu par le CRO.

- Validation des différents règlements intérieurs.

Pour info : le CD48 a bien confirmé les doubles qualifications à certains championnats de France.

- Appel de la décision du Comité de pilotage
 - Lecture des décisions du comité de pilotage qui s'est déroulé le 7 février à Montauban
 - **Un comité de pilotage n'est pas une commission de discipline** et ne répond aux mêmes règles.
 - Les clubs de Trèbes et Lavernose Lacasse, sanctionnés de 2 points de pénalités pour la saison 2026, font appel de la décision du comité de pilotage et demandent une révision des sanctions.

Après le vote des membres du CRO à la majorité des présents, **la décision du comité de pilotage a été maintenue** (le responsable du comité de pilotage et le Président du CRO n'ont pas voté)

- Point sur les visites de sites des championnats régionaux
 - Montauban CD82 (Cours Foucault)
Visite effectuée par Francis Ricard, Marc Nogaret, Angelo Radigue et Christian Gramond.
 - Terrains excellents sur un site spacieux.
 - Table de marque dans le local situé à côté du terrain d'honneur.
 - Une salle sera réservée pour les contrôles d'alcoolémie (membre habilité du CD82) contrôles de boules (le CD82 fournira le matériel), et pour les essayages des tenues.
 - Toilettes fixes sur site. Il serait nécessaire d'avoir des toilettes supplémentaires.
 - Le service restauration se déroulera au restaurant du Marché Gare
 - Tribunes commandées
 - Eclairage OK
 - Auch CD32 (Boulodrome de Roquelaure)
Visite effectuée par Marie-Luce Lacassie et David Souque
 - Terrains sur un site spacieux.
 - Sono et éclairage OK
 - Buvette sur place
 - Grand parking
 - Restauration sur place par un traiteur
 - Contrôles d'alcoolémie effectués par 2 personnes habilitées ; contrôle de boules
 - Podium au niveau central.
 - Tarbes CD65 (Parc des expositions)
La visite sera effectuée par Claude Sarrau et Raymond Le Manach
 - Le Cailar CD30
La visite sera effectuée par Louidgi Caro et Ludovic Durand

- Armissan CD11
 - La visite est programmée avec Angelo Radigue et Louidgi Caro.
 - Il ne sera possible d'avoir des terrains qu'aux dimensions minimales soit 12x3
- St Girons CD09 (site Ariègeois dernièrement connu)
 - La visite sera effectuée par Angelo Radigue et un membre du CRO
- Point sur les qualifiés d'office :
 - A titre d'information : Nous sommes visés sur notre fonctionnement de qualification des joueurs champions régionaux pour l'année N+1 (selon certains Présidents de comité régionaux, si ces joueurs acceptent leur qualification d'office au championnat régional pour l'année d'après, il ne doivent pas participer aux championnats départementaux)

8. Point sur les réservations aux championnats de France et logistique

- Réservation des repas du doublette mixte à Ajaccio de 132 € (payée le 7 février)
- Confirmation de réservation pour 6 personnes et 2 véhicules pour le bateau au départ de Marseille, durée 12 heures (sièges ou cabines 4 lits simples) **2 cabines seront réservées.**
- Toutes les réservations d'hôtel pour les France ont été effectuées. Double réservation pour l'hôtellerie pour Ajaccio (DM) et pour Nice (TM) en fonction de couples ou pas.
- Récompenses championnats (idem 2025)
- La société Godard ne sponsorisera plus pour 2026 ~~pas pour 2025~~. On prendra les achats sur notre budget et une demande sera faite à Godard pour diminuer le prix des paniers de 30€ à 25€
- Sacoche du Crédit Mutuel au siège à Montauban (1 sacoches par comité et par championnat)
- Les chartes pour les France sont en cours de préparation. Elles seront distribuées par les délégués qui les compléteront avec le nom des joueurs.

DECISION : *Toute équipe ou tout joueur qui n'utiliserait pas l'hébergement et/ou qui ne prendrait pas les repas retenus par le CRO devra rembourser ces frais. Ils seront soustraits de leur fiche de remboursement. Tout autre frais personnel ne sera en charge.*

- L'essayage des tenues sera effectuée par les délégués. Si des membres du CRO sont présents, il est souhaitable d'assister le délégué s'il est seul.
- Une réservation d'hôtellerie doit être effectué pour Angelo et Marc pour le France jeune

Autre point : Francis a signé une convention avec la société AGS (Prévo) qui demande l'exclusivité sur la vente des buts sur les sites recevant les championnats régionaux.

Achat des équipements pour les championnats de France adulte chez AGS qui fournit un équipement complet gratuit pour Angelo.

Les équipements pour les France jeunes sont achetés à LA TEAM SPORT (Reynaud)

Tenue du CRE pour le Trophée des Pépites.

9. Commission discipline

Beaucoup d'affaires complexes depuis le début de l'année hormis l'appel du joueur du Tarn.

- Affaires dans CD09 et le CD11 dans des clubs avec des agressions sous fond de vente d'alcool.
- Une affaire dans le CD31 pour bagarre.
- Commissions d'appels ordinaires.

Trois cas lourds avec agressions d'arbitres

- Un cas réglé par la commission fédérale
- Affaire du CD34 qui devrait être réglé par la commission régional

Une visio-conférence a eu lieu il y a 8 jours avec Xavier Grande, Directeur Administratif de la FFPJP pour une mise au point sur le fonctionnement.

Josette Fougeret, Yves Cazorla et Francis Ricard y ont participé.

Francis souhaite rencontrer Yves Cazorla avec Marc Nogaret pour discuter du fonctionnement.

Les tenues pour les membres de la commission de discipline ont du retard. Elles vont arriver très prochainement.

Demande de remise de peine pour un licencié du CD11 qui a été sanctionné en catégorie 7. Le règlement disciplinaire indique qu'il n'y a pas de remise de peine possible pour cette catégorie.

La FFPJP a mis en place une **nouvelle mesure**. Les personnes suspendues en tant que dirigeants qui n'ont pas payé leur amende ne peuvent pas prendre la licence en 2026.

10. Questions diverses et points divers

- Où auront lieu les finales du CRCJ ?

Les finales du CRCJ se dérouleront dans le CD30 à Canaules.

- Les délégations des finales des championnats des clubs seront effectuées lors de la réunion de Montauban.
- Francis aimerait que les élus du CRO présents sur un championnat régional jouent un rôle de médiateur en cas de problème. Cela sera décidé et finalisé lors de la réunion de Montauban.
- Demande d'intégration de Patrick Hernandez à la commission des compétitions. Accepté.

Fin de la réunion à 17h40

Francis Ricard
Président



Marielle Bex Gramond
Secrétaire adjointe



Christian Gramond
Secrétaire général

